



Auto-Ecole Fun Conduite  
6 rue du Père Favron  
97410 Saint-Pierre  
N°Siret : 349 800 664 00030  
N°agrément : 00750  
0262 59 64 26 /06 92 42 56 99

## PARCOURS DE FORMATION PERMIS B

- 1) **OBTENTION DE L'EXAMEN THÉORIQUE** : pour cela, vous disposez d'un accès internet, de l'accès à l'auto-école en illimité aux horaires prévus afin de pouvoir optimiser au mieux votre apprentissage. Une fois prêt, vous êtes présenté à l'examen final.
- 2) **L'évaluation de départ** : première heure passée au volant avec le moniteur. L'heure a pour but de faire un bilan approximatif du nombre d'heures qui vont être nécessaires pour le passage du permis.
- 3) **Les heures de conduite** : durant les heures de conduite vous serez amené à suivre le programme REMC (affiché dans le bureau et au complet dans votre livret de conduite) Pendant vos leçons, vous verrez plusieurs parcours de conduite qui correspondent à votre niveau et à votre progression sur le programme REMC (exemple : conduite sur piste/route , conduite en agglomération, hors agglomération, sur route à accès réglementé, différents stationnement) . Vos conditions d'apprentissage seront aléatoires : aux différentes heures de la journée, par différentes situations météorologiques (Exemples : vent, pluies... ) afin que vous soyez au mieux préparés à toutes les conditions de circulation.
- 4) **Le cours théorique** (cours collectif) : sur une durée de deux heures vous apprendrez avec un des moniteurs à effectuer toutes les vérifications intérieures et extérieures du véhicule, à mieux connaître le véhicule que vous conduisiez et qui vous accompagnera le jour de l'examen
- 5) **Le cours technique d'urgence** : celui-ci a pour but de vous sensibiliser aux risques de la route et le thème des premiers secours sera abordé
- 6) **EXAMEN PRATIQUE** : une fois toutes ces étapes validées, vous serez prêt à vous présenter à l'examen final du permis de conduire, ou vous serez pris en charge par un inspecteur du permis de conduire qui vous donnera l'itinéraire à suivre tout au long de l'examen. Les résultats vous seront communiqués 48 heures après l'examen, disponible sur le site <https://www.securite-routiere.gouv.fr/resultats-du-permis-de-conduire#/step-connexion> ( sauf cas exceptionnel)